



N.Réf. : 6070-339 /dassps-dir

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population de la commune de Hienghène qu'en raison de l'absence de médecin, le dispensaire s'organise comme suit à compter du 04 mai 2023 :

- **Les soins infirmiers et autres activités du dispensaire resteront assurés (PMI, sage-femme, assistante sociale, dentiste...)**
- **La télémédecine sera mise en place au CMS de Hienghène**

Merci de contacter le standard pour le planning au 47.75.00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le dispensaire ou le SAMU « centre 15 » ou vous rendre au CHN de Poindimié (tel : 42.66.66).

La province Nord remercie la population pour sa compréhension.

Le secrétaire général
de la province Nord

Thierry DOMBROWSKY

Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, de la Prévention et de la Solidarité

B.P. 41 - 98860 - Koné - Téléphone : 47-72-30 - Télécopie : 47-71-92 - E-mail : dassps-secretariat-direction@province-nord.nc